



Directeur.rice adjoint.e – Direction Aménagement Urbain Habitat

Catégorie : A

Employeur : Rennes Métropole

Direction :

Direction de l'Aménagement Urbain et de l'Habitat

Effectif : 180 agents

Leur raison d'être : Pour Rennes Métropole : Élaborer les documents d'urbanisme en collaboration avec les communes ; Mettre en œuvre et renouveler la politique foncière ; Produire du foncier aménagé pour soutenir le développement économique productif ; Produire du logement pour tous, renouveler et mettre en œuvre le Programme Local de l'Habitat, accompagner la réhabilitation du parc existant ; Réussir les grandes opérations d'aménagement du mandat ; optimiser les moyens et modes de faire pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour la Ville de Rennes : Développer et partager le projet urbain, support de citoyenneté et de rayonnement ; Prévenir le décrochage des quartiers prioritaires et réussir les opérations ANRU ; Produire 1700 logements par an, adaptés aux besoins de la population.

Le sens de ce poste :

Copiloter la DAUH en complémentarité avec la directrice ; Travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et du logement et faire le lien avec les autres politiques publiques ; Mobiliser les acteurs pour la transformation écologique socialement juste du territoire.

Environnement et conditions de travail :

Horaires : 37h30 ou 39h00

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : Ordinateur portable, imprimante partagée

Missions de suppléance : Assurer la représentation de la direction et l'intérim de la directrice en son absence

Service :

Équipe de direction de la DAUH

L'équipe : L'équipe de direction de la DAUH coordonne le travail des 5 services et d'une mission la composant

Effectif service : 5 agents

Télétravail : Oui

Autres : Forte disponibilité pour nécessités de service et participations aux réunions tardives

Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Administrateur, Attaché ou Ingénieur

Parcours : P5.

Éléments complémentaires de rémunération : Sans objet

Vos 3 principales missions :

1-Piloter des projets et démarches complexes en transversalité (40%)

- Manager des dossiers thématiques complexes (ex : Nouvelle Utopie Foncière visant notamment la dissociation foncier/bâti), en coordonnant l'élaboration des documents correspondants, en organisant la transversalité avec les partenaires internes et externes, en définissant les limites d'intervention.
- Contribuer, avec les services concernés, à l'élaboration de documents de référence réalisés par la direction ou engagés par d'autres partenaires (référentiel énergie bas carbone adaptation et ses déclinaisons dans le document d'urbanisme...).
- Superviser des dossiers opérationnels complexes, nécessitant de coordonner les services et les actions affectées à chacun, en lien avec les chefs de service concernés, et en veillant à l'application des politiques publiques et au respect des échéances.
- Lien avec des propriétaires institutionnels majeurs pour le territoire (ex : Etat, Région, Département, Diocèse, SNCF...).
- Travailler sur le modèle social, règlementaire et économique du renouvellement urbain.
- Développer les modalités de l'appui métropolitains aux communes.
- Représenter la direction dans des instances spécifiques : comités de pilotages partenariaux et des projets complexes.

2- Apporter des réponses coordonnées et partagées sur les questions stratégiques (30%)

- Avec l'appui de l'équipe de direction, coordonner les réponses attendues de la direction (tableaux de bord, perspectives semestrielles, rapports d'activités),
- Suivre les feuilles de route du mandat et mettre en place les indicateurs pertinents,
- Assurer la cohérence entre les différents documents stratégiques : la planification (SPEU) et la mise en œuvre (SDS), le programme local de l'habitat (SH) et les opérations d'aménagement (SAM), le programme d'action foncière et les gisements fonciers des communes...
- Suivre les échanges réguliers avec la Direction des Affaires Juridiques sur les dossiers à enjeux ; assurer une veille juridique sur les sujets de la direction
- Participer au déploiement à l'échelle métropolitaine, de groupes de coordination

3-Copiloter la direction DAUH (30%)

- En lien avec la directrice, accompagner la réflexion sur l'organisation optimale des services, sur les process dans les étapes de concertation et de validation, et jusqu'à la finalisation des démarches indispensable à la mise en œuvre
- Alimenter l'ordre du jour des réunions DAUH, être force de proposition, d'innovation, garant de la qualité urbaine, architecturale, humaine et environnementale des projets en s'appuyant notamment sur la mission Nouvelle Fabrique de la Ville

Compétences

Les compétences relationnelles :

- Représentation de la direction
- Capacité d'écoute, de négociation et de communication...

Les compétences nécessaires pour la prise de poste :

- Connaissance des politiques et des processus de décision de la métropole,
- Capacité de pilotage de projets
- Créativité, innovation
- Expertises dans les domaines: urbanisme, foncier, aménagement, logement
- Compétences rédactionnelles

Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :

- Connaissances techniques : déplacement/transports, environnement, économie, cartographie, juridiques (code des marchés publics, code de l'environnement, code de l'urbanisme...) et financières (budgets et compatibilité publique)